

<p style="text-align: center;"><b>ANALYSES DU LAIT (MATIERES GRASSES, MATIERES PROTEIQUES, CELLULES, UREE) POUR LES ADHERENTS DU CONTROLE LAITIER DE L'INDRE</b></p>
--

**PRINCIPE :**

Le référentiel métier « Contrôle de performances lait » prévoit qu'à chaque contrôle, le lait de tous les animaux contrôlés doit faire l'objet d'une analyse qui permet de déterminer le taux de matière grasse, de matières protéiques, le nombre de cellules et l'urée. L'analyse des corps cétoniques selon la méthode « Cétodélect » est prévue pour les bovins.

Ces analyses sont réalisées à partir d'un échantillon de lait prélevé par le contrôleur ou l'éleveur. Les échantillons rangés dans un panier sont entreposés dans un réfrigérateur à 4 endroits au niveau du département. Le laboratoire d'analyses se charge du transport de ces échantillons 2 fois par semaine.

Ce document présente les modalités techniques de l'opération et les clauses particulières.

**ARTICLE I - LIEUX DE COLLECTE DES ECHANTILLONS**

Le ramassage s'effectue à partir de 4 points de collecte sur le département aux adresses suivantes :

- 24, rue des Ingrains - 36000 CHATEAUROUX
- Les Gaultiers- 36600 VALENCAY
- Courjon - 36290 OBTERRE
- 65, avenue Gambetta - 36300 LE BLANC

## **ARTICLE II - RYTHME ET CONDITIONS DE COLLECTE**

- Ramassage des échantillons 2 fois par semaine le mardi après-midi et le vendredi après-midi à partir de 12 heures 00.
- Le ramassage, assuré par le Laboratoire, se fera avec un véhicule réfrigéré adapté au transport des échantillons.

## **ARTICLE III - FOURNITURE DU MATERIEL**

Les paniers, les tubes à échantillons et le conservateur sont fournis par le laboratoire. Le conservateur devra être mis dans les flacons.

Le cas échéant, la Chambre d'Agriculture de l'Indre fournit les transpondeurs qui devront être mis dans les tubes par le laboratoire.

Le laboratoire sera chargé de la gestion du stock des transpondeurs appartenant à la Chambre d'Agriculture.

## **ARTICLE IV - TYPES D'ANALYSES**

- Pour les vaches laitières :- taux butyreux - taux protéique, cellules somatiques, urée, acétone, BHB et spectre OPTIMIR.
- Pour les chèvres : - taux butyreux - taux protéique, cellules somatiques, urée.

## **ARTICLE V - ENVOI DES RESULTATS**

Après chaque série d'analyses (2 fois par semaine)

- A la Chambre d'Agriculture de l'Indre par e-mail
- Aux éleveurs par fax ou par internet selon une liste mise à disposition par la Chambre et mise à jour
- A OKTEO (Arsoe de Ceyzériat) par internet, sur leur serveur FTP

Par ailleurs, pour tous les élevages, l'envoi des résultats à OKTEO devra être sous la forme décrite dans le MO 301 du référentiel SMQ.

## **ARTICLE VI - CONTROLE DE LA CHAINE D'ANALYSE**

- Le laboratoire a obligation d'appliquer le Référentiel de Management de la Qualité pour les laboratoires d'analyses de lait CPL (FGE MO 7510) défini par FGE, conformément à la procédure FGE PRd 7510 Surveillance labo CL.

## **ARTICLE VII - MONTANT DES PRESTATIONS**

- Les prestations figurant en annexe 1 du présent document sont à détailler.
- La grille de l'annexe 1 doit être complétée par le soumissionnaire pour présenter la décomposition du coût des prestations prévues.
- Les prix sont définitifs et non révisables.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le soumissionnaire  
*Faire précéder de la mention « lu et accepté »*

**CADRE DES PRIX DES PRESTATIONS**

	Prix unitaire (H T (€))	Quantité annuelle	Montant HT (€)
Analyse lait et vaches (T.B. + T.P. + Cellules + Acétone + Urée + BHB)		68 000	
Analyse lait de chèvres (T.B. + T.P. + Cellules + urée)		110 000	
Intégration des transpondeurs dans les flacons		79 000	
Balino et Calino		1 000	
Actilait		1	
Analyse de test de gestation (IDDEX)		500	
Transmission acide gras du lait sur échantillon interpro		1 500	
Flacons vides		260 000	
Montant Total HT annuel			
T V A			
Montant Total TTC annuel			

Ces prix s'entendent transport des échantillons compris

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Le Soumissionnaire

*Faire précéder de la mention "lu et accepté"*